Négociation de fonds négociés en bourse (FNB)

Le volume importe-t-il?





LES VOLUMES NÉGOCIÉS NE REFLÈTENT PAS LA LIQUIDITÉ DES FNB



LES ORDRES AU MARCHÉ NE SONT PAS TOUJOURS EXÉCUTÉS AUX COURS ACHETEUR/ VENDEUR ACTUELS.

Volume contre liquidité

- › Un FNB négocié en petit volume peut être aussi liquide que tout autre FNB.
- › Un bon degré de liquidité d'un FNB est le résultat du mainteneur de marché désigné dont la responsabilité fondamentale est de conserver un stock de parts du FBN en question pour assurer la liquidité pour les investisseurs.
- Généralement, le facteur principal pouvant affecter la liquidité d'un FNB est la liquidité de son panier de titres sous-jacent.

LE SAVIEZ-VOUS?

Un FNB dont un million de parts changent de main par jour a la même liquidité qu'un FNB composé des mêmes titres ou indices sous-jacents dont une seule part se négocie par jour.

Conseils de négociation de FNB

1. PLACEZ DES ORDRES À COURS LIMITE

L'utilisation d'ordres à cours limite compris dans une fourchette raisonnable autour de la juste valeur aidera à protéger les investisseurs, à l'achat et à la vente.

2. SACHEZ QUAND NE PAS NÉGOCIER

Évitez de négocier pendant les 5 à 15 premières ou dernières minutes de la séance de bourse où la volatilité tend à s'accentuer.

3. PAS D'EXÉCUTION D'ORDRES UNIFORME

Gardez à l'esprit les différentes heures auxquelles les titres sous-jacents du FNB se négocient. L'ouverture et la fermeture des bourses de marchandises et du marché de change diffèrent de celle des marchés boursiers nordaméricains. Il en va de même pour les marchés internationaux et d'outre-mer.

Les informations et les opinions qui sont exprimées dans la présente communication le sont uniquement à titre informatif et sont sujettes à changement. Les points de vue exprimés ne visent pas à prodiguer des conseils de placement ni à faire la promotion de placements en particulier et aucune prise de décision de placements ne devrait reposer sur ces derniers. Banque Nationale Investissements inc. a pris les moyens nécessaires afin de s'assurer de la qualité et de l'exactitude des informations contenues aux présentes à la date de la publication. Cependant, Banque Nationale Investissements inc. ne garantit ni l'exactitude ni l'exhaustivité de cette information et cette communication ne crée aucune obligation légale ou contractuelle pour Banque Nationale Investissements inc.

© 2019 Banque Nationale Investissements inc. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de Banque Nationale Investissements inc.



